

Salaires 2008, Défendons notre pouvoir d'achat !

Retrouver toutes les infos et d'autres sur : www.cgt-gems.fr

Voici les dernières propositions salariales de la direction concernant l'année 2008. D'autres réunions sont prévues dans les jours qui viennent. Ces propositions ne constituent pas une surprise tant elles ressemblent à celles des années précédentes.

- ▶ Une fois de plus, les salariés sont divisés en catégories différentes comme si la hausse des prix les affectait de façon différente.
- ▶ Là encore, l'immense majorité se trouve placée sous le régime de l'arbitraire car totalement individualisée.
- ▶ Quant aux montants des augmentations, rien n'est prévisible du fait de l'individualisation. Mais on peut les rapprocher des dernières déclarations d'un expert de la banque BNP-Paribas, qui n'a pas spécialement de sympathie pour les salariés, et qui déclarait qu'en 2007 la hausse des prix a atteint 2,6%. Pour 2008, les estimations actuelles atteindraient les 3%. Ce même expert estimant que le pouvoir d'achat devrait se retrouver au niveau le plus bas depuis 2003.

classification	augmentation				talon annuel** si bonne performance et selon ancienneté
	générale	individuelle*	ancienneté	promotion	
IV à V1	1,80%	1,10%	0,30%	0,05%	si ancienneté < ou = à 5 ans : 600 €
V2&V3		2,95%	0,25%	0,05%	si ancienneté > à 5 ans : 650 €
I & C		2,85%		0,40%	1,6% lié à la performance

*augmentation de la masse salariale de la catégorie

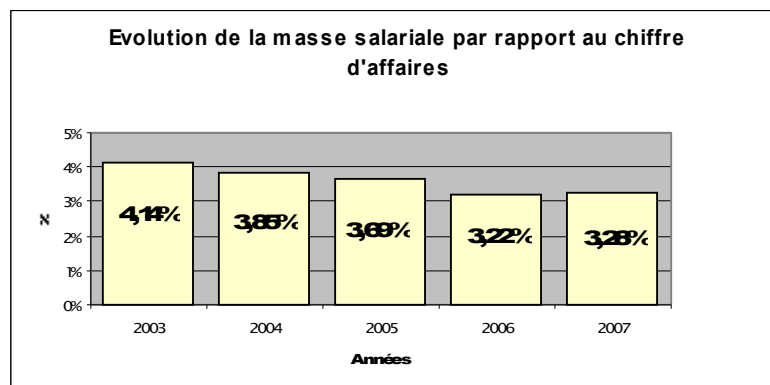
**mesure spécifique pour les salariés de GE Service:le talon annuel est compris entre 900 & 1000€

prime d'équipe : matin : 10.10 € soir : 23.16 € alternée : 22.96€

GEMS a les moyens de maintenir le pouvoir d'achat de chacun

C'est une banalité de répéter cela. Tous les messages de la directions ne font que vanter ses résultats financiers. D'ailleurs, la masse salariale pèse de moins en moins dans les comptes de l'entreprise. Pourtant ces comptes ne seraient rien sans le travail de tous.

Il est normal que ceux qui créent la richesse dont se targue l'entreprise en est un juste retour.



Les revendications défendues par la CGT :

C'est pourquoi nous avançons les revendications suivantes :

- ▶ 10% d'augmentation générale pour tous incluant:
 - l'évolution du coût de la vie
 - les gains de productivité
 - un rattrapage du pouvoir d'achat lié aux pertes des années passées

- ▶ Une grille unique sur la base du SMIC à 1500€(coeff 200)